

Lettre de l'agent national du district de Strasbourg (Bas-Rhin) annonçant que la société populaire de Wasselonne a équipé à ses frais un cavalier jacobin, lors de la séance du 17 vendémiaire an III (8 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Lettre de l'agent national du district de Strasbourg (Bas-Rhin) annonçant que la société populaire de Wasselonne a équipé à ses frais un cavalier jacobin, lors de la séance du 17 vendémiaire an III (8 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. p. 396;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_17270_t1_0396_0000_5

Fichier pdf généré le 07/10/2019

Insertion au bulletin, renvoi au comité des Finances (26).

18

L'agent national du district de Strasbourg [Bas-Rhin] annonce que la société populaire de Wasselonne a équipé à ses frais un cavalier jacobin, dont elle fait une offrande civique.

Mention honorable, insertion au bulletin (27).

[L'agent national du district de Strasbourg au président de la Convention nationale, du 3 vendémiaire an III] (28)

La société populaire de Wasselonne, commune située dans ce district vient de monter et équiper à ses frais un cavalier républicain qu'elle destine à entrer dans le dixième régiment de chasseurs. J'ay cru devoir te faire part de cette offrande civique d'une société qui a déjà donné plusieurs fois des preuves du patriotisme le plus pur et le plus énergique, et je te prie d'en donner connoissance à la Convention nationale.

Salut et fraternité.

MAINOIN.

19

La société populaire d'Alais [Gard] se plaint du modérantisme, demande que la Convention reste à son poste, et qu'elle poursuive les aristocrates, les modérés, les intrigans, les ambitieux et dilapidateurs de la fortune publique.

Mention honorable, insertion au bulletin (29).

[La société populaire épurée des sans-culottes d'Alais, à la Convention nationale, du 1er vendémiaire an III] (30)

Représentans d'un peuple libre,

A peine eûmes-nous appris les projets tyranniques du Cromwel français et de ses complices que nos coeurs et nos mains furent unanimes pour appaudir à leur juste supplice. Nous fûmes alors des premiers à vous féliciter sur votre énergie vraiment républicaine, nous ne serons pas des derniers à vous parler des dangers du modérantisme. Oui, il faut le règne de la justice, mais d'une justice sévère pour les ennemis de

(26) P.-V., XLVII, 33. *Bull.*, 25 vend. (suppl.).

(27) P.-V., XLVII, 33. *Bull.*, 25 vend. (suppl.).

(28) C 322, pl. 1352, p. 18.

(29) P.-V., XLVII, 33. *Bull.*, 26 vend. (suppl.).

(30) C 322, pl. 1352, p. 20.

l'égalité. Il ne faut pas leur laisser croire que la Révolution du 9 thermidor ait été faite pour substituer le despotisme à la tyrannie, mais il faut les convaincre qu'elle n'a été opérée que pour la liberté. Nous n'avons pas combattu cinq ans contre ses ennemis pour voir devenir inutiles en un jour, tant d'efforts et tant de sacrifices.

Autant nous avons montré de fermeté et de zèle à lutter contre les agents secondaires de Robespierre, qui opprimoient les patriotes de cette commune, et à déjouer les complots contre-révolutionnaires de l'infâme Dominique Allier, qui ont failli à éclater ces jours derniers dans nos contrées; autant nous jurons de mettre de courage et d'activité dans la surveillance des ennemis de la Liberté de quelque masque qu'ils se couvrent.

Et vous, intrépides Montagnards, continuez à poursuivre les aristocrates, les modérés, les intrigans, les ambitieux, les dilapidateurs de la fortune publique, en un mot tous les ennemis de la République, restez à votre poste jusqu'à leur entier anéantissement et vous recevrez les bénédictions de tous les amis de la Liberté et de l'Egalité.

Vive la République! vive la Montagne! périssent tous les ennemis des gouvernemens démocratiques!

Les membres composant le comité de correspondance, PELINEC, président, DUROCH, secrétaire, SOULIER, CHAMBON, FILLON.

20

La société populaire d'Arleuf [Nièvre] annonce qu'un domaine national, estimé 13 511 L, a été vendu 90 435 L; qu'un autre, estimé 5 767 L, s'est vendu 47 295 L.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des Finances (31).

21

Le citoyen Urbain Péen, habitant de la commune d'Avallon [Yonne], qui a précédemment fait don de 5 L pour les frais de la guerre, annonce qu'il les réitérera tant que durera la guerre.

Mention honorable, insertion au bulletin (32).

[Le citoyen Urbain Péen à la Convention nationale, d'Avallon, le 6 vendémiaire an III] (33)

(31) P.-V., XLVII, 33. *Bull.*, 25 vend. (suppl.).

(32) P.-V., XLVII, 33. *Bull.*, 21 vend. (suppl.).

(33) C 321, pl. 1241, p. 27. Jointe une quittance de patente de 5 L, au nom d'Urbain Péen, délivrée au district d'Avallon, le 15 février 1793.